

## Pégase 3



# IMPACTS PEGASE DES EVOLUTIONS DU CAHIER TECHNIQUE DSN 2020



Création le 02/01/2020

<http://www.micromegas.fr>

## Suivi de la notice

Janvier 2020	Création de la documentation	

## Table des matières

I.	S20.G00.05 – Déclaration.....	4
II.	S21.G00.06 et 42 – Entreprise .....	4
III.	S21.G00.30 – Individu .....	4
IV.	S21.G00.40 – Contrat.....	5
	1. 40.072 – Statut BOETH (présente uniquement si le salarié est coché travailleur handicapé dans la fiche salarié Page Options / Onglet Divers) .....	5
	2. 40.073 – Complément de dispositif publique .....	6
	3. 40.074 - Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement et 40.078 - Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle dans la fiche de gestion (à alimenter seulement si le salarié en activité partielle) .....	7
V.	S21.G00.41 – Changements contrat .....	7
VI.	S21.G00.50 – Versement individu.....	7
	1. Modification de la rubrique 50.004 .....	7
	2. Suppression de la rubrique 50.005 .....	7
	3. Création des rubriques 50.011 / 50.012 et 50.013 .....	7
VII.	S21.G00.51 – Rémunération .....	8
VIII.	S21.G00.52 – Prime, gratification et indemnité.....	8
IX.	S21.G00.54 – Autre élément de revenu brut.....	8
X.	S21.G00.56 – Régularisation de prélèvement à la source .....	8
XI.	S21.G00.65 – Autre suspension de l'exécution du contrat.....	8
XII.	S21.G00.72 / S21.G00.83 et S21.G00.84 – Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire .....	8
XIII.	S21.G00.81 – Cotisation individuelle .....	8
XIV.	S21.G00.95 – Base déclarée à tort pour risque maladie ou vieillesse .....	9
XV.	Informations supplémentaires.....	9

La version 6.49(03) intègre les évolutions relatives au cahier technique DSN 2020.1.1.

Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux blocs modifiés :

## I. S20.G00.05 – Déclaration

Le libellé DSN Néant devient DSN sans individu.

Si la date de traitement est au 01/01/2020 alors il y aura un changement de type « Néant » à « Sans individu » et un impact DSN de façon automatique.

## II. S21.G00.06 et 42 – Entreprise

Les rubriques 06.013 et 06.014 Date de début et de fin de la période de référence (CVAE) sont supprimées.  
Les champs CVAE ne seront plus visibles dans le menu Gestion / Société / Page DSN / Sous-onglet Options :

The screenshot shows the 'Société' tab selected in the top navigation bar. The 'Options' tab is also highlighted with a red box. A large red box covers the main content area where the CVAE fields (06.013 and 06.014) would normally be located. The right sidebar lists various menu options, with 'DSN' highlighted by a red box.

## III. S21.G00.30 – Individu

30.024 – Niveau de formation : Ajout d'une nouvelle rubrique dans la page DSN de la fiche salarié / Onglet Individu :

Individu Contrat 1 Contrat 2 Lieu de travail

Salarié exclu de la DSN

Motif d'exclusion (40.025)

Non salarié

Codification UE (30.013)

Statut à l'étranger (40.024)

Cumul emploi retraite

Niveau de formation le plus élevé (30.024)

Identité  
Emploi  
Salaire  
Planning  
Règlements  
Entrées/Sorties  
-> Comptabilité  
Compteurs  
**DSN**  
Impôt  
Pénibilité  
Options  
Etat bulletins  
Prépa. paie  
Commentaires

## IV. S21.G00.40 – Contrat

Ajout des nouvelles rubriques dans la Fiche salarié / Page DSN

1. 40.072 – Statut BOETH (présente uniquement si le salarié est coché travailleur handicapé dans la fiche salarié Page Options / Onglet Divers)

Salariés [42] valide à partir du 01/12/2016

**Divers** Divers

**Carte de séjour :** Disponible uniquement si le salarié est de nationalité étrangère.

**Travailleur handicapé ?**

**Salarié stagiaire**

**Activité Télétravail**

**Ancien matricule :** Aucune information

**Nouveau matricule :** Aucune information

**Interface**  
Code interface

**Sécurité**  
Niveau d'accès au salarié

**Options**

**R S E** Divers Options

## 2. 40.073 – Complément de dispositif public

Salariés [000001] valide à partir du 10/09/2018

Individu	Contrat 1	Contrat 2	Lieu de travail	Identité
Statut du salarié (conventionnel) (40.002)	06-Employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service			Emploi
Statut catégoriel retraite complémentaire obligatoire (40.003)	04-Non cadre			Salaire
Nature du contrat (40.007)	01-Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé			Planning
Dispositif de politique publique (40.008)				Règlements
Complément de dispositif politique publique (40.073)	22-Non concerné			Entrées/Sorties
Code régime de base risque maladie (40.018)				-> Comptabilité
200-Régime général (CNAM)				Compteurs
Code régime de base risque vieillesse (40.020)				DSN
200-Régime général (CNAV)				Impôt
Code régime de base risque accident du travail (40.039)				Pénibilité
200-régime général (CNAM)				Options
Statut particulier (62.014)				Etat bulletins
Numéro du contrat (40.009)	0000100000115335 (sous condition d'un seul contrat)			Prépa. paie
				Commentaires

3. 40.074 - Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement et 40.078 - Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle dans la fiche de gestion (à alimenter seulement si le salarié en activité partielle)

Salariés [000001] - [ ] valide à partir du 10/09/2018

Individu Contrat 1 Contrat 2 Lieu de travail

Unité de mesure de la quotité de travail (40.011) 10-Heure

Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié (40.012) 151.67

Quotité de travail du contrat (40.013) 151.67

Code délégataire du risque maladie (40.035)

Code emplois multiples (40.036) 01-emploi unique

Modalité d'exercice du temps de travail (40.014) 10-Temps plein

Salarié rémunéré au pourboire (40.045) Non

Statut d'emploi (40.026) 99-Non concerné

Cas de mise à disposition externe (40.074)

Aménagement temps travail activité partielle (40.078)

DSN

Identité  
Emploi  
Salaire  
Planning  
Règlements  
Entrées/Sorties  
-> Comptabilité  
Compteurs  
DSN  
Impôt  
Pénibilité  
Options  
Etat bulletins  
Prépa. paie  
Commentaires

## V. S21.G00.41 – Changements contrat

Pour tous les blocs 40 ci-dessus, un bloc 41 associé figurera dans les anciennes données.

## VI. S21.G00.50 – Versement individu

### 1. Modification de la rubrique 50.004

50.004 – Montant net versé

Le montant net versé correspond à la rémunération nette fiscale (S21.G00.50.002), de laquelle sont déduits le montant de la CSG non déductible, le montant de la CRDS et le montant des contributions des employeurs destinées à financer des garanties « frais de santé » réintégrées dans la base fiscale. Le montant du prélèvement à la source n'est pas à déduire.

### 2. Suppression de la rubrique 50.005

50.005 – Rémunération nette fiscale potentielle

### 3. Création des rubriques 50.011 / 50.012 et 50.013

50.011 – Montant de la part non imposable du revenu,

50.012 - Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale).

50.013- Montant soumis au PAS régularisation du prélèvement à la source

## Pégase 3 – Impacts Pégase des évolutions du cahier technique DSN 2020

Cette note d'information n'a aucune valeur contractuelle. Elle est prise en compte sous l'entière responsabilité du destinataire.

## VII. S21.G00.51 – Rémunération

51.011 – Ajout de nouveaux codes pour la rubrique

## VIII. S21.G00.52 – Prime, gratification et indemnité

52.001 – Ajout de nouveaux codes pour la rubrique

Dans Pégase, le menu déroulant est mis à jour dans les rubriques en page Options / Onglet DSN / Sous-onglet Général.

## IX. S21.G00.54 – Autre élément de revenu brut

54.001 – Ajout de nouveaux codes pour la rubrique

Dans Pégase, le menu déroulant est mis à jour dans les rubriques en Page Options / Onglet DSN / Sous-onglet Données nominatives.

## X. S21.G00.56 – Régularisation de prélèvement à la source

Création des rubriques 56.008 / 56.009 et 56.010

56.008 - Régularisation du montant de la part non imposable du revenu,

56.009 - Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)

56.010 – Régularisation du montant soumis au PAS.

## XI. S21.G00.65 – Autre suspension de l'exécution du contrat

Suite aux nouveautés de gestion 2020, une nouvelle gestion des suspensions de contrat est mise en place dans Pégase.

Vous en trouverez les détails dans la notice « Pégase 3 – La suspension de contrat ».

## XII. S21.G00.72 / S21.G00.83 et S21.G00.84 – Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire

Création des blocs 72 / 83 et 84

Bloc 72 : Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort

Bloc 83 : Date de début et de fin de période déclarée à tort

Bloc 84 : Code de base assujettie déclarée à tort

## XIII. S21.G00.81 – Cotisation individuelle

Ajout de nouveaux codes pour la rubrique 81.001

Dans Pégase, le menu déroulant est mis à jour dans les rubriques en Page Options / Onglet DSN / Sous-onglet Données nominatives.

## XIV. S21.G00.95 – Base déclarée à tort pour risque maladie ou vieillesse

En cas d'erreur de paramétrage sur les codes 02, 03 et 11, création d'un nouveau bloc à déclarer en cas de correction d'un code risque maladie ou vieillesse erroné sur une période antérieure

## XV. Informations supplémentaires

En supplément des évolutions mentionnées ci-dessus, le cahier technique de la DSN 2020 intègrent également l'ajout de nouveaux contrôles bloquants CCH-XX ainsi que la mise à jour des contrôles existants.

En cas de besoin, nous vous invitons à prendre connaissance du cahier technique DSN 2020.1.1 ainsi que des journaux de maintenance de la DSN disponible sur le site DSN info : <http://www.dsn-info.fr/documentation/note-differentiel-cahier-technique-2019.1.2-2020.1.1.pdf>